

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le Jeudi Dix-Sept du mois de Décembre à Onze heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Diana PERRAN - MM. Jean FAHRASMANE Jean DAIJARDIN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR (Procuration à M. Jean DAIJARDIN) - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN (Procuration à Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN) - M. Raymond PARSHAD (Procuration à M. Teddy MARY) - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT (Procuration à M. Laurent BERNIER).

ABSENTS : Mme Roberte MERI - MM. Cédric CORNET - Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**DELIBERATION TRANSFORMANT
LA DELIBERATION D'ATTRIBUTION DE
COMPENSATION PROVISOIRE EN
ATTRIBUTION DE COMPENSATION
DEFINITIVE**

CC-2015-6S-DAF-46

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-249 du 24 décembre 2014 portant transformation de la communauté de communes du SUD EST GRANDE TERRE en Communauté d'Agglomération ;

Vu les états 1259 MI des communes membres des années 2014 et 2010 ;

Vu la délibération d'attribution de compensation provisoire n° CC-2015-2S-DAF-08 en date du 19 Février 2015.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1) D'approuver le montant définitive de l'attribution de compensation 2015 aux communes membres.

RECETTES TRANSFEREES	COMMUNES				TOTAUX
	Le Gosier	Sainte-Anne	Saint-François	La Désirade	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	1 654 458	1 076 826	680 329	36 278	3 447 891
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	375 775	131 221	187 089	13 557	707 642
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	68 309	54 114	58 652	5 805	186 880
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (TAFNB)	39 423	12 441	22 018	144	74 026
Taxes sur les surfaces commerciales (TASCOM)	125 913	51 081	63 670	0	240 664
Compensation part salaires DGF (CPS)	26 460	163 205	97 709	32 893	320 267
Compensation réduction fraction imposable des recettes	2 518	11 198	1 963	460	16 139
TOTAUX	2 292 856	1 500 086	1 111 430	89 137	4 993 509

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le
22 DEC. 2015
Et publication ou notification le
23 DEC. 2015

Fait et délibéré à Gosier, le 17 Décembre 2015

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT

